

Diplôme de grand établissement grade master Gestion de Patrimoine

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Référentiel d'activités

- Développement d'une expertise en matière de conseil patrimonial dans la connaissance approfondie des produits proposés, que ce soit dans le domaine des produits financiers, de l'assurance ou de la prévoyance
- Gestion du patrimoine immobilier en accompagnant la clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine
- Définition d'une stratégie adaptée à chaque type d'investissement en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus
- Commercialisation des produits financiers et d'assurance en veillant à maximiser les gains tout en maîtrisant les risques
- Prospection et développement de nouveaux clients patrimoniaux (particuliers ou professionnels) afin de développer son portefeuille
- Conseil et information aux clients sur les nouvelles opportunités fiscales ou des placements avantageux
- Veille réglementaire et technique et constitution d'un réseau d'experts patrimoniaux sur des sujets complexes et les nouveaux produits
- Participation à la vie de l'agence (travail particulièrement avec le directeur) et collaboration avec les chargés de clientèle pour leur apporter une expertise sur la gestion de patrimoine et leur permettre d'orienter les clients.

Référentiel de compétences

- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine de la mention
- Résoudre les problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, dans des contextes nationaux et / ou internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine de la mention
- Résoudre les problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, dans des contextes nationaux et / ou internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
- Interpréter les besoins patrimoniaux d'une clientèle relativement fortunée
- Adapter les principes globaux de la gestion de patrimoine à la situation et aux besoins concrets de la clientèle
- Imaginer de nouvelles solutions innovantes
- Elaborer de nouvelles stratégies en fonction de l'évolution des besoins du client

Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences : Examen oral, et/ou examen écrit, et / ou projet, et/ou mémoire, et / ou contrôle continu

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.